

# Le conseil municipal veut réduire l'encours de la dette à 21 millions d'euros en 2020



Le projet de révision du plan local d'urbanisme (PLU) et la présentation du zonage en conformité avec le plan d'aménagement et de développement durable ont été soumis aux regards des élus mercredi soir. Photo Le DL/C.R.

Mercredi soir, le conseil municipal a tout d'abord voté l'approbation des comptes administratifs (concernant le budget principal, celui de l'eau et assainissement, de la culture, du transport et de l'office du tourisme), puis l'affectation de chacun de ces résultats de 2015.

On note que le résultat de fonctionnement pour l'année dernière est déficitaire de près de 280 000 €, en raison d'une charge exceptionnelle (indemnités versées à la suite de l'accident de Thierry Nicollotto, lire par ailleurs). Cependant, après report du résultat de fonctionnement 2014, le résultat de clôture 2015 est de 2 778 121,70 €. Cela est dû à des recettes supplémentaires

en impôts et taxes et en redevance sportive (piscine).

Quant à l'encours de la dette il est de 29 575 000 €. Le maire a indiqué que « l'encours sera de 21 millions en fin de mandat ». Mais l'opposition n'a pas manqué d'exprimer ses préoccupations, arguant notamment que la provision pour les indemnités exceptionnelles n'a pas été à la hauteur (lire par ailleurs).

Pour 2016, la reprise du résultat de 2015 va permettre de réaffecter 1 610 000 € en travaux supplémentaires pour l'informatique, le mobilier scolaire, les trottoirs du pont du diable mais aussi l'enrobé de l'avenue de Miage, les travaux de la route des Contamines et de celle de Ta-

mande de l'État. La révision du plan local d'urbanisme a ensuite été exposée par Joël Jiguet.

Pour être en conformité avec la loi Alur et le Grenelle II de l'environnement, il s'agit de réduire les zones à bâtir et les zones d'urbanisation future.

## Enquête publique cet été pour la révision du plan local d'urbanisme

En clair, on rétracte les surfaces, on densifie (le coefficient d'occupation des sols passera de 0,30 à 0,15 pour les parcelles nouvelles) et on laisse des espaces naturels. Un exercice compliqué même si l'actuel PLU (datant de 2006) ne semble pas trop éloigné de la de-

mande de l'État.

Peu de changements donc et la plupart des mutations concerneront des propriétés communales et non privées. Une évaluation environnementale (détection de zones humides, de faune remarquable mais aussi risques technologiques, qualité de l'air, énergie...) est à joindre au projet.

Également établi avec le bilan de la concertation avec le public, ce projet sera soumis à toutes les institutions responsables (État, Dréal, associations diverses) et sera affiché durant un mois à la mairie. Trois mois plus tard, les avis seront rendus. Enfin, l'enquête publique aura lieu cet été.

Catherine RICHARD

## BRÈVES DE CONSEIL

### UN NOUVEAU CONSEILLER DANS LA MAJORITÉ

Julien Aafort a été installé, mercredi soir, conseiller municipal dans les rangs de la majorité à la suite du décès de Gabriel "Titi" Tuaz-Torchon au début de l'année.

### ADOPTION DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES ET TAUX À LA BAISSE

La taxe d'habitation s'élèvera cette année à 20,58 % (20,79 % en 2015), celle sur le foncier bâti à 18,15 % (18,33 % en 2015), celle sur le foncier non bâti à 44,94 % (45,39 % en 2015) et la cotisation foncière des entreprises à 25,17 % (25,42 % en 2015).

Explication du maire Jean-Marc Peilleux sur ces évolutions : « Les différents taux baissent car on absorbe la hausse des valeurs locatives (+1 %) en conservant une part communale égale à 2015 (en euros courants) ».

### TRAVAUX À VENIR DANS LES ÉGLISES ET LES CHAPELLES

La chapelle des Plans va être prochainement rénovée grâce à de généreux donateurs privés. Quant à la restauration des objets protégés de l'église de Saint-Gervais, elle fait, de son côté, l'objet d'une demande de subventions.